



TechnipFMC obtient le visa de l'AMF sur son prospectus d'admission sur Euronext Paris

Janvier 13, 2017

Paris et Houston – 13 janvier 2017 – Technip S.A. (Euronext : TEC, « Technip ») et FMC Technologies, Inc. (NYSE : FTI, « FMC Technologies ») annoncent que TechnipFMC plc (« TechnipFMC ») a obtenu ce jour le visa no. 2017-015 de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sur son prospectus relatif à l'admission de ses actions ordinaires aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (le « Prospectus »).

Le Prospectus a été établi dans le cadre de l'admission aux négociations sur Euronext Paris de l'ensemble des actions ordinaires de TechnipFMC qui seront émises du fait de la réalisation du rapprochement entre FMC Technologies et Technip. Le visa de l'AMF sur le Prospectus constituait la dernière autorisation réglementaire requise dans le cadre de la réalisation du rapprochement.

Sous réserve du Business Combination Agreement, le rapprochement sera réalisé après la clôture du marché le 16 janvier 2017, qui sera le dernier jour de négociation des actions Technip sur Euronext Paris. Le dernier jour de négociation des actions FMC Technologies sur le NYSE sera le 13 janvier 2017, étant donné que le 16 janvier est un jour férié aux Etats-Unis. La cotation des actions ordinaires de TechnipFMC sous le symbole « FTI » débutera le 17 janvier 2017, à compter de l'ouverture des négociations sur Euronext Paris (9h00, heure de Paris) et sur le NYSE (9h30, heure de New York).

Le Prospectus est disponible pour les investisseurs situés en dehors des Etats-Unis sur les sites internet respectifs de Technip et de l'AMF. Une copie électronique du Prospectus sera déposée auprès du National Storage Mechanism en Grande Bretagne et sera disponible pour les investisseurs situés en dehors des Etats-Unis. Le Prospectus a été établi aux seules fins de la Directive Prospectus de l'Union Européenne et a été préparé dans le cadre de l'admission aux négociations sur Euronext Paris. Le Prospectus ne constitue pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des actions décrites dans ledit Prospectus. Le document d'enregistrement (Formulaire S-4) de TechnipFMC a été déclaré effectif par la SEC le 24 octobre 2016 et il est disponible sur les sites internet respectifs de FMC Technologies, de Technip et de la SEC.

À propos de Technip

Technip est un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie de l'énergie. Des développements Subsea les plus profonds aux infrastructures Offshore et Onshore les plus vastes et les plus complexes, nos près de 29 400 collaborateurs proposent les meilleures solutions et les technologies

[PDF](#)